

Envoyé en préfecture le 14/02/2022
Reçu en préfecture le 14/02/2022
Affiché le 
ID : 079-200041317-20220207-C__14_02_2022-DE

niort agglo

Agglomération du Niortais

Votants : 78

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 31 janvier 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 07 février 2022

ETUDES ET PROJETS NEUFS - REQUALIFICATION DU BÂTIMENT 10 PLACE DE LA COMÉDIE À NIORT - APPROBATION DES ESTIMATIONS ET CONSULTATION TRAVAUX

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Christian BREMAUD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marcel MOINARD, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Nicolas VIDEAU, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY à Nicolas VIDEAU, Jeanine BARBOTIN à Dominique SIX, Yamina BOUDAHMANI à Florent SIMMONET, Sophie BOUTRIT à Gérard LEFEVRE, Christelle CHASSAGNE à Nicolas ROBIN, Cathy Corinne GIRARDIN à François GIBERT, Anne-Lydie LARRIBAU à Christine HYPEAU, Sophia MARC à Johann SPITZ, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGE, Marie-Paule MILLASSEAU à Lydia ZANATTA, Lucy MOREAU à Christian BREMAUD, Richard PAILLOUX à Nadia JAUZELON, Agnès RONDEAU à Thierry DEVAUTOUR, Yvonne VACKER à Lucien-Jean LAHOUSSE, Florence VILLES à Elmano MARTINS.

Titulaires absents :

Ségolène BARDET, Sophie BROSSARD, Elisabeth MAILLARD, Michel PAILLEY.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Philippe TERRASSIN

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 7 FÉVRIER 2022

ETUDES ET PROJETS NEUFS - REQUALIFICATION DU BÂTIMENT 10 PLACE DE LA COMÉDIE À NIORT - APPROBATION DES ESTIMATIONS ET CONSULTATION TRAVAUX

Monsieur **Claude BOISSON**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Dans le cadre de son Schéma Local de l'Enseignement Supérieur et de l'Innovation, des actions sont menées pour le développement des pôles d'enseignement supérieur et la CAN projette l'installation du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) dans le bâtiment de l'ex Nouvelle République.

Le conseil d'agglomération du 12 avril 2021 a validé le programme détaillé, fonctionnel et technique, de requalification complète du bâtiment :

- Coût travaux estimé à 1 550 000 € HT valeur avril 2021 hors mobiliers, équipements, matériels informatiques et logiciels.
- Coût Opération évalué à 2 700 000 € HT intégrant les travaux (phase 0 et requalification provisoire du RDC, frais de maîtrise d'œuvre (sur les deux phases) ainsi que les différents frais annexes, aléas, révisions/actualisation...
- Autorisé le lancement de la consultation des concepteurs du projet et la signature du marché associé.

Le 17 juin 2021, l'équipe Corset – Roche et Associés de Poitiers, a reçu notification du marché de Maitrise d'œuvre pour la requalification du bâtiment 10 place de la comédie à Niort.

Le conseil d'agglomération du 29 juin 2021 a créé l'autorisation de programme et crédits de paiement « Immobilier d'enseignement supérieur » pour un montant provisoire de 7 000 000 € TTC affecté pour partie à la réhabilitation du bâtiment 10, place de la Comédie à Niort sur la période 2021-2024 pour un montant de 5 000 000 € TTC.

Les études de conception sont réalisées, le permis de construire est en cours d'instruction.

Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) est complet et permet le lancement de la consultation des marchés de travaux.

L'allotissement technique et ses estimations sont les suivants :

N° de lot	Désignation	Estimation € HT
1	Désamiantage - déplombage	43 080,00 €
2	Curage - démolition	67 760,00 €
3	Gros œuvre	272 180,00 €
4	Charpente - serrurerie	71 290,00 €
5	Étanchéité	14 030,00 €
6	Couverture - zinguerie	86 470,00 €
7	Murs mobiles	29 730,00 €
8	Menuiseries extérieures ALU	135 980,00 €
9	Menuiseries Intérieures bois - mobiliers	118 920,00 €
10	Cloisons sèches – isolation – faux plafonds	196 260,00 €
11	Chape - carrelage	53 730,00 €
12	Revêtements sols souples	58 100,00 €
13	Peinture - nettoyage	59 100,00 €
14	Ascenseur	28 190,00 €
15	Plomberie – Chauffage – Ventilation	247 000,00 €
16	Electricité – courant fort – courant faible	165 000,00 €
	TOTAL HT	1 646 820,00 €

Les crédits nécessaires pour réaliser l'opération sont inscrits au budget principal.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise le lancement de la consultation ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tous les marchés et documents y afférents à l'issue de la procédure de passation.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Claude BOISSON

Vice-Président Délégué